

REUNION DU LUNDI 6 FEVRIER 2012

L'AN DEUX MIL DOUZE , LE SIX FEVRIER A NEUF HEURES .

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MASSELIN Yolande - MARTINOFF Jacqueline
Messieurs LEMARCHAND Laurent -LEGOUPIL Jacques -ROSSIGNOL Etienne
FONTAINE Thomas - BUSSON Christophe

Étaient excusés : Monsieur BUSSON Christophe qui a donné pouvoir à Monsieur GREFFIN Jean-Louis
Monsieur Thomas FONTAINE qui a donné pouvoir à Monsieur ROSSIGNOL Etienne

Était absent : Monsieur Frédéric GEOFFROY

Madame Yolande MASSELIN a été élue secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la séance du 12 octobre 2011 ne soulève aucune remarque.

1 / Délibération réserve parlementaire :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération lui autorisant à effectuer la demande de réserve parlementaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Mr le Maire à effectuer cette demande

Votes pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 0

2/ Établissement d'un certificat administratif :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a établi en décembre 2011, un certificat administratif autorisant le transfert en section d'investissement du compte 020 "Dépenses imprévues d'Investissement" vers le compte 2031 "Frais d'études" pour un montant de 1254 € afin de régler la facture d'études du Cabinet HERNAT concernant l'Aménagement de sécurité de la rue de Troarn.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision prise .

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 0

3/ Travaux 2012/2013 :

Projets :

- Aménagement du Corps de Garde
- Réfection des toitures de la Mairie et de la Salle des Fêtes
- Effacement de réseau rue du Lazaret
- Aménagement du local technique
- Cimetière.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé,

La séance est levée à 10 heures 20 minutes.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal

